

La province fait un premier pas vers une politique de services en français

17 octobre 2016

Le gouvernement de l'Alberta mènera des consultations avec la communauté francophone en vue de développer une politique sur les services en français.

« La riche et dynamique communauté albertaine d'expression française fait partie intégrante de notre tissu culturel. Elle figure parmi les communautés francophones qui connaissent la plus grande croissance au Canada. Pour la première fois, ce gouvernement prend des mesures en vue d'améliorer l'accès aux services gouvernementaux en français. Ceci renforcera l'avantage concurrentiel de l'Alberta, approfondira nos relations avec la communauté francophone, et servira de levier pour obtenir un financement francophone équitable du gouvernement fédéral. »

- *Ricardo Miranda, ministre de la Culture et du Tourisme*

À partir de la fin octobre, Culture et Tourisme, par le biais du Secrétariat francophone, tiendra neuf séances ciblées en français avec un vaste échantillon représentatif de la communauté francophone. L'objectif global est de permettre au gouvernement de mieux connaître et de répondre aux besoins des Albertains d'expression française lors de la prestation de services à la communauté.

« Je suis extrêmement heureux des avancées que nous avons faites ainsi que de l'attention portée par notre gouvernement provincial sur cet enjeu. Cette prochaine étape s'annonce fort prometteuse pour les Albertains d'expression française et je me réjouis que des consultations communautaires auront lieu très bientôt, permettant à notre communauté de contribuer au développement de cette politique de services en français tant attendue. »

- *Jean Johnson, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta*

Informations connexes

[French-language services consultations](#) (EN)

[Consultations sur les services en français](#) (FR)

[Francophone Secretariat](#) (EN)

[Bonjour Alberta](#) (FR)

Demandes de renseignements des médias

Marion Nader
Marion.Nader@gov.ab.ca
780-289-5944

Attachée de presse,
Culture et Tourisme

Le processus de consultation inclus également d'autres ministères et des représentants de certaines agences. Les Albertains qui ne participeront pas aux consultations auront la possibilité de répondre à un sondage en ligne sur le [site Web du Secrétariat francophone](#).

Le développement d'une politique sur les services en français n'engendrera pas de coûts supplémentaires car toute mise en œuvre de la politique serait financée par l'entremise de financement fédéral géré par le Secrétariat francophone, au sein du ministère de la Culture et du Tourisme.

Faits en bref :

- Le français est la langue la plus parlée en Alberta après l'anglais (Recensement 2011).
- La population francophone de l'Alberta s'est accrue de plus de 40 pour cent depuis 1996 (Recensement 2011).
- Les inscriptions dans les écoles francophones ont augmenté de près de 200 pour cent.
- L'Alberta abrite la population francophone la plus nombreuse et à la croissance la plus rapide du Canada après le Québec, l'Ontario et le Nouveau Brunswick (Recensement 2011).
- L'Alberta est l'une de deux provinces au Canada qui n'ont ni politique ni loi en matière de services en français.